



Saison 2010/2011

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° S076

Grand Morétan (2775) - Selle de Puy Gris (2758)

Du 2 au 3 avril 2011 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : Non

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Antoine GINESTET (06 26 94 53 23)

Louis Christophe MOISSONNIER (06 03 21 21 05)

Mail : voir la rubrique Kifaikoi du site du club <http://www.clubalpin-idf.com>

2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente à ski
1 ^{er} jour : La Chal (1208) - Selle de Puy Gris (2758) - St Colomban (1100)	1550 m	1650 m
2 ^e jour : St Colomban (1100) - Grand Morétan (2775) - St Colomban	1700 m	1700 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN 1/25000 : 3433OT ALLEVARD

Topos SKI DE RANDONNEE LABANDE "SAVOIE"

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	AD
	Conduite de course	2S
Type de course		Aller - Retour
Dénivelé journalier maximal prévu		1700
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement Hôtel

3.4 Participation aux frais cf. Neiges (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place environ 100 €

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel pourra être réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : 12 € par personne

4. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 1er avril: rendez-vous à 21H45 départ 22h00.
Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 4 avril vers 5h30

5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie:

Pelle à neige, sonde, lampe frontale, piolet, crampons

5.3 Nourriture à emporter :

Vivres de course pour 2 jours

5.4 Documents administratifs nécessaires:

Carte CAF, CI/passeport

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone 2 ou 3 jours avant le départ.

7. Détails supplémentaires / Description de la course